



Premier Jugeur
Delignon

Comporte une table alphabétique en fin d'année

REGISTRE

Contenant *Dix huit* feuillets, cotés et paraphés par nous Président du Tribunal de première instance de l'arrondissement de Meaux, département de Seine-et-Marne, Chevalier de la Légion d'Honneur, destiné à constater les **NAISSANCES, MARIAGES et DÉCÈS** de la Commune de *Trilbardou* pendant le cours de l'année 1851.

A Meaux, le *Dix* Décembre mil huit cent cinquante.

La h. l. Rendu enq.

Delignon

N^o 1^{er}

Acte de
Naissance
de
Honoré Hyacinthe
Foy.

Peu mil huit cent cinquante un, de cinq heures, sept heures du matin; Juge devant nous Adolphe Delignon maire et officier public de l'Etat civil de la Commune de Trilbardou; les Compars de Sieur Pierre Honoré Foy, âgé de vingt six ans et demi Nécessaire demeurant à Trilbardou; lequel nous a déclaré que de quatre

Mairie de Trilbardou

J'avais consenti à trois heures du soir, il lui est
 né en son domicile à Collbaron, un enfant que
 j'appelle Masculin, qu'il nous présente, et auquel il
 a voulu vouloir donner des présents de son père
 et d'être; lequel enfant il a eu de son légitime
 mariage, avec Marie Thérèse Plattant, âgée de
 dix neuf ans; Lesdits Déclarans en présentation faite
 en présence des sieurs Pierre Louis Blaise Foy,
 âgé de cinquante quatre ans, Cantonnier, Communal
 Père du Déclarant; et Maurice Larare Dorofeur,
 âgé de soixante un ans, Charrier, beau père du
 Déclarant, tous deux témoins majeurs demeurans à
 Collbaron; et ont lesdits pères et tuteurs signés
 avec nous le présent acte de naissance après qu'il
 leur en a été donné lecture; excepté ledit sieur
 Maurice Larare Dorofeur, lequel ci-dessus nommé qui
 nous a déclaré ne s'être levé ni signé, ce ce requis
 en intelligible Sursum de soi.

Foy. B. Foy. *A. Desjardins*

N^o 2.

Acte de
 Naissance
 de
 Maurice
 Jean Pierre.

Jean mil huit cent cinquante un, le
 premier Février cinq heures du soir; par devant nous
 Antoine Deliquina, Maire et officier public de
 l'Etat civil, de la Commune de Collbaron; sous Compromis
 Louis Frédéric Maurice, âgé de vingt neuf ans et demi,
 Collbaron, demeurant à Collbaron, et Marie Louise
 Velle, âgée de vingt quatre ans, infirmière habitante,
 demeurant à Phercaillage, Commune de Villeneuve Le Comte,
 Canton de Rostoy, Arrondissement de Colmar, et
 Marie, tous deux témoins majeurs, et leurs fils;
 et le second garde de l'Etat ci après nommé; Lesquels nous
 ont déclaré que Jean Pierre Maurice,
 âgé de cinquante quatre ans dix mois, habitant,



N^o 3.

Acte de
 Naissance
 de
 Marie Anne
 Marotte.
 surnom
 Dheure.

2
 né à Pillevey Cantoy, et Arrondissement de Neauve,
 demeurant à Collbaron; fils de Pierre Nicolas
 Maurice, et de Genevieve Victoire Pillevey, tous deux
 décédés, et épouse de Marie Madeleine Vignière
 Plique, âgée de quarante neuf ans et demi; et
 décidé avec Collbaron, en son domicile, aujourd'hui
 à huit heures du soir; et après nous être
 informés de l'état, nous avons dressé le présent acte
 que les Déclarans ont signé avec nous, après que
 lecture leur en a été faite.

A. Desjardins
Maurice Velle

Jean mil huit cent cinquante un, le vingt
 six Février, sept heures du soir; par devant nous
 Antoine Deliquina, Maire et officier public de l'Etat
 civil, de la Commune de Collbaron; sous Compromis
 les sieurs Jean Frédéric Dheure, âgé de quarante six ans,
 Marmier, et Louis Nicolas Doudaut, âgé de cinquante
 trois ans, Marmiers, tous deux témoins majeurs
 demeurans à Collbaron; et lesdits pères, et le second
 garde de la commune ci après nommé; Lesquels nous
 nous avons déclaré que Marie Anne Marotte, âgée
 de soixante six ans et demi, sans profession,
 née et demeurant à Collbaron, fille de Martin
 Marotte, et de Marie Anne Piquette, tous deux
 décédés, et Marie de Antoinette Charles Louis
 Dheure décidé à Collbaron le quinze Janvier mil huit
 cent quarante; et aussi décidé au même lieu, hier
 à sept heures du soir, au domicile dudit sieur
 son fils et tuteur ci dessus nommé; et après nous être
 informés de l'état nous avons dressé le présent acte que les
 Déclarans ont signé avec nous après que lecture nous en

a été fait, excepté Louis deus Jean Frédéric Debus,
premier témoin nommé qui nous a déclaré au parvis cour
de l'église de la paroisse de Saint-Jacques de la ville de Paris.

Louis et Nicolas Bourdon *L. Bourdon*

N^o 4.

Acte De
Naissance
De
Bippolyte Nulim
Charles.

Par un huit cent cinquante-un, le six
mois, ours heures du Matin; par devant nous
Adolphe Delignieux, Maire et officier public de l'église
civile de la Commune de Carilbardou; en Compagnie de sieur
Cyrille Alexandre Charles, âgé de vingt deux ans,
Charretier, demurant à Carilbardou; lequel nous a déclaré
que ce jour lui a quatre heures du Matin, il lui est
né en Son domicile, un enfant du sexe Masculin,
qu'il nous présente, et auquel il a déclaré vouloir
donner des prénoms de Bippolyte Nulim; lequel
enfant il a eu de son légitime Mariage avec
Marie Bahide Vayer, âgée de vingt deux ans;
Lesdites Déclaration et présentation faites en présence
de sieur Jean Pierre Nain, âgé de quarante sept
ans, Menuisier, et Jean Louis Norme, âgé de
quarante deux ans; Charretier, tous deux témoins
majeurs demurant à Carilbardou; en outre du
Côté maternel l'udit Déclarant; et sur ledite
père et témoin signé avec nous le présent acte
de Naissance, après qu'il devo en a été donné lecture.

Jean Pierre Nain
ect Charles
J. Nain *L. Bourdon*

N^o 5.

Par un huit cent cinquante-un, le six
mois deux heures du Matin; par
devant nous Adolphe Delignieux, Maire et officier



Acte De
Naissance

Louise Augustine
Joyet.

public de l'église civile de la Commune de Carilbardou;
en Compagnie de sieur Louis Joseph Joyet, âgé de
vingt huit ans, Menuisier, demurant à Carilbardou;
lequel nous a déclaré qu'il vient premier civile de deux
heures du soir, il lui en née en Son domicile une
enfant du sexe Féminin, qu'il nous présente,
et à laquelle il a déclaré vouloir donner les prénoms
de Louise Augustine; laquelle enfant il a eu
de son légitime Mariage avec Armande Augustine
Douchet, âgée de vingt-un ans et demi;
Lesdites Déclaration et présentation faites en présence
de sieur Louis Nicolas Bourdon, âgé de
cinquante trois ans, Menuisier, et sieur Alexandre
Mandeval, âgé de trente-un ans, Institutier, tous
deux témoins majeurs demurant à Carilbardou; et
sur ledite Déclaration, et en outre l'udit
témoin signé avec nous le présent acte de Naissance,
à l'exception du père de l'enfant Déclarant, qui nous
a déclaré ne savoir écrire ni signer, après qu'il
l'en a été donné lecture. Approuvé de nous deux nuls.

Louis et Nicolas Bourdon
L. Bourdon *Pardouval*

N^o 6.

Acte De
Dix
De
Mme Antoinette
Florent
Blieque.

Par un huit cent cinquante-un, le six
mois deux heures du soir; par devant nous Adolphe
Delignieux, Maire et officier public de l'église civile de
la Commune de Carilbardou; en Compagnie de sieur
Auguste Alexandre, âgé de trente deux ans et demi,
Cultivateur, demurant à Sigault, Cantou de Clays,
et sieur Jean Baptiste Jachemin, âgé de trente
deux ans, Cultivateur, demurant à Aumont, aussi
Cantou de Clays, tous deux témoins majeurs; et
premier fils de la seconde femme de l'udit ci-après

N^o. 8.

Acte de
Naissance
de
Edmond Andre
L'arain.

aux Honnables, Demourans à Billbardeau, Jean Pierre
de l'epouse et de Louis Charles Hippolyte Desbrosses,
agi de trente-cinq ans, Marchand Souche, demourant
au Compagnay, Departement de Louviers-Normandie, parrain
de la dite epouse, et tous quatre temoins mariés, et
qui ont signé avec nous, après que les actes, repro-
duits ci-dessus. Le sous-dit l'epoux et la femme et moi le jour
ou l'heure n'a été signé, et en ce qui est
notifié ci-dessus se fait.

P. B. Deshayons A. D. plussette
notaires
G. Guyon A. Plomont
A. Delignies

Peu mil huit cent cinquante-un, Le quatorze
Mars, à midi; par devant nous N. Polph. Delignies,
Notaire et officier public de l'Etat civil de la Commune de Billbardeau
ou Compagnay de l'ancien Evêché de Lisieux, et de Billbardeau
quatre ans et demi, Notaire demourant à Billbardeau; lequel nous a déclaré
que l'epouse d'un certain Louis Ledoux Dubois, il lui est né un son second
un enfant du sexe Masculin, qu'il nous présente et auquel
il a déclaré vouloir donner les prénoms de Edmond Andre;
lequel enfant il a eu de son mariage avec Valentine
Loul Desroy agée de vingt-deux ans et demi, desdites Déclaration,
ou présentation, faites en présence des citoyens Michel Polph
Eugène Faron, agé de quarante quatre ans, Guillier Dubois
certain demourant au Delaissant, et Auguste Sidore Brauer,
agé de vingt quatre ans, Notaires, bon frère dudit Déclarant
et tous deux temoins majeurs demourant à Billbardeau; en con-
séquents père et temoin signé avec nous le présent acte de
Naissance, après qu'il leur en a été donné lecture.

A. Delignies S. C. S. Poirier
A. D. Poirier

N^o. 9.



Acte de
Dées

Luise Augustine
Joyet.

N^o. 10.

Acte de
Dées

Catherine Augustine
Patron
non Bourlone.

Peu mil huit cent cinquante-un, Le trois
Septembre, cinq heures de soir; par devant nous N. Polph
Delignies, Notaire et officier public de l'Etat civil de la
Commune de Billbardeau; Jean Compagnay, Charles
Hippolyte Dubois agé de trente deux ans, Marchand
Epoux, et Auguste Sidore Garniguy, agé de vingt
trois ans, Bourrelier, tous deux temoins majeurs
demourant à Billbardeau, et proches voisins du
Déclarant et après moi-même, lesquels nous ont déclaré
que Louis Augustine Joyet, agé de trois mois,
sans profession, né à Billbardeau à Billbardeau chez
ses parents, fille de Louis Joseph Joyet, agé
de vingt huit ans, Notaire, et de Abouance
Augustine Bourchet agée de vingt-un ans et demi
démourant ensemble audit Billbardeau; en conséquence
demande de son père et mère, aujourd'hui à midi;
et après avoir été assés de leur accord avons dressé
le présent acte; que les Déclarants ont signé avec nous
après que lecture leur en a été faite; j.

Auguste Sidore Garniguy
A. Delignies Dubois

Peu mil huit cent cinquante-un, Le
vingt-un Septembre, quatre heures de soir; par devant
nous N. Polph Delignies, Notaire et officier public de
l'Etat civil de la Commune de Billbardeau; Jean
Compagnay, Vincent Louis Bourlone, agé de vingt
cinq ans, Notaire demourant à Billbardeau; et
Georges Nicolas Guenon, agé de quarante quatre ans,
Notaire demourant à Monthyon de le Département
de l'ancien Evêché de Lisieux, demourant de le première
fois, et le second Jean Pierre de le Dées, et après
moi-même; lesquels nous ont déclaré que Catherine

Après avoir lu les notes
faits sur le présent acte.
1799
à Boutrouy
N. P. Rogy

Augustine Paton, âgée de cinquante cinq ans,
Veuvée, née en Demouran au diocèse de Boutrouy,
fille de Jean François Paton, décédé, et de
Denise Béraut, âgée de quatre vingt ans
sans Excessus, et Demouran au diocèse de Boutrouy, et
Mère de Vincent Bourlème aussi décédé au diocèse
de Boutrouy le trente Octobre mil huit cent quarante,
en l'église au diocèse de Boutrouy au domicile de son
frère à présent, son fils et depuis nommé,
frère à présent, et après avoir été assés de son
Père, nous avons dressé le présent acte, que par
déclaration en l'écrit avec nous après lecture faite.

1799
à Boutrouy
N. P. Rogy

Pau mil huit cent cinquante un, le
vingt deux Juillet, six heures de jour; par
devant nous Adolphe Deliquiere, Notaire
et officier public de l'Etat civil de la Commune
de Boutrouy; en l'absence de son Père
Magloire Carverius, âgé de trente un ans,
Ministère Demouran à Boutrouy; lequel nous
a déclaré que ce jour lui a été fait, et lui en
a été fait par son Père, une Copie de son
Testament qu'il nous a présenté, et à laquelle il
a déclaré vouloir donner les noms de
Clemence Marie Augustine; laquelle
enfant il a eu de son légitime Mariage avec
Rose Clemence Gormont, âgée de vingt
neuf ans et demi; lesdites déclarations et
présentations faites en présence des sieurs
Denise Julien Carverius, âgé de trente
huit ans, Nourmier, frère du déclarant,
et Victor Louis Goulas, âgé de trente huit
ans, Berger, beau frère du déclarant,
tous deux témoins majeurs Demouran à

N° 11.
Acte de
Naissance
de
Clemence Marie
Augustine
Carverius.



N° 12.

Acte de
Mariage
de
Jean Clément
Gauvillet.

B
6
Boutrouy, en son lédit Père et Neveu, signé
avec nous le présent acte de Naissance, après
qu'il l'ait lu et eût donné lecture
1799
à Boutrouy
D. J. Carverius, Curé

Pau mil huit cent cinquante un, le quatorze
Aout cinq heures du soir, par devant nous Adolphe
Deliquiere, Notaire et officier public de l'Etat civil de la
Commune de Boutrouy; sous Comparses Denise Julien
Carverius, âgée de trente huit ans Nourmier, et
Victoire Buisson, âgée de cinquante un ans, Cultivateur,
nous deux témoins majeurs Demouran à Boutrouy, et probes
sieurs de l'Etat civil après nommé, lesquels nous ont
déclaré que Jean Clément Gauvillet, âgé de vingt
huit ans, Nourmier, né en Demouran à Boutrouy,
fils de Philippe Clément Gauvillet, décédé au diocèse de
la saint André mil huit cent trente, et de Marie Augustine
Collin, âgée de cinquante deux ans et demi, actuellement
épouse de Clément Armand Dubois, âgé de vingt deux
ans, Nourmier, avec lequel elle demeure au diocèse de
Boutrouy, en l'église de Catherine Rogy, âgée de trent trois ans,
sa femme qui lui survis, en l'église au diocèse de
Boutrouy, au domicile, aujourd'hui à six heures du matin;
et après avoir été assés de son Père, nous avons dressé
le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous,
après que lecture l'ait lu et eût faite.

1799
à Boutrouy
D. J. Carverius

N° 13.

Pau mil huit cent cinquante un, le deux
Aout, neuf heures du matin; par devant nous
Adolphe Deliquiere, Notaire et officier public de l'Etat

Acte de
Naissance
De
Jalie, Argentine
boudant.

civil de la Commune de Villabardou, en Comparan Le sieur
Jean Baptiste Boudant age de vingt ans, Meneur, au
Demeurant a Chaban, de la même Couture; lequel nous
a déclaré qu'il a une femme nommée Marie, il lui est
née un Enfant de son ventre le jour ci après nommé,
une Copain de sexe féminin, qu'il nous présente,
et a laquelle il a déclaré vouloir donner des prénoms
de Julie Argentine; laquelle enfant il a eu d'un
légitime Mariage avec Marguerite Julie Aubry, âgée
de vingt deux ans; Accéptée par déclaration en présence de
en présence des sieurs Louis Nicolas Boudant, âgé de
Cinquante quatre ans, Meneur, père du Déclarant, en
Jean Nicolas Boudant âgé de trente ans, Meneur, en
sœur Julie Boudant, âgée de deux ans, majeurs Demeurant
à Villabardou; et en tant que fait et tenuis joint avec
nous le présent acte de Naissance, après qu'il nous en
a été donné lecture, a les copies de cet acte Jean Nicolas
Boudant, frère du Déclarant, qui nous a déclaré se savoir être
un Signé, de ce tenuis et intervenue l'Union de loi j.
Louis Nicolas Boudant, J. Boudant
Jean Baptiste Boudant

N° 14.
Acte de
Décès
De
Marie Constance
Vérand,
D'Arnaud

Pau mil huit cent cinquante un, le vingt un Août
deux heures de l'après midi, au Demeurant nous Adolphe Delagrèze,
Notaire en office public de la même ville de la Commune de
Villabardou; Jean Comparant des sieurs Jean Baptiste Léonard
Desmoulins, âgé de cinquante ans, Meneur, et Michel
Adolphe Joseph Bourin, âgé de quarante quatre ans
Villabardou, et deux deux témoins majeurs Demeurant
à Villabardou; Le premier quatre, et le deux proche
voisin de la défunte ci après nommée; lesquels nous ont
déclaré que la nommée Marie Constance Vérand, âgée
de soixante deux ans, est née à Nérac; Veuve, et en
Demeurant à Villabardou; fille des sieurs Joseph
Vérand, et de Marguerite Christine Vauz, et mère



N° 15.
Acte de
Décès
De
Paul Emmanuel
Craux,

31
Le sieur Pierre Alphonse Desmoulins, décédé au lieu de Villabardou
le six Crimaud l'an douze de la République française;
en tant que fait et tenuis joint avec nous le présent acte
de Naissance, après qu'il nous en a été donné lecture
de deux heures de l'après midi, et après avoir été assés
de l'acte, nous avons dressé le présent acte que
des Déclarants ont signé avec nous, après lecture
faite.

J. B. L. Desmoulins
Notaire
D'Arnaud

Mairie de la ville de Laon.

Certain des Représentans des Actes de l'état civil de la
ville de Laon, Département de l'Aisne.
Pau mil huit cent cinquante un, le vingt trois Mars,
à une heure de l'après midi, au Hôtel de ville, en son Demeur
nous Louis Gabriel Corcier, Conseiller Municipal faisant
fonctions de Maire en l'absence de l'Époux civil de la ville
de Laon; et en tant que fait et tenuis joint avec nous le présent
acte de Naissance, après qu'il nous en a été donné lecture
de deux heures de l'après midi, et après avoir été assés
de l'acte, nous avons dressé le présent acte que
des Déclarants ont signé avec nous, après lecture
faite.

Signé au Registre Desmoulins, Maire, et L. J. Corcier.
Delibre l'Assemblée par nous Conseiller Municipal faisant les
fonctions de Maire de la ville de Laon le vingt trois Mars
mil huit cent cinquante un. Signé L. J. Corcier.
Pour l'expédition Conforme. Le Maire de la Commune de Villabardou.
J. B. L. Desmoulins

N^o. 16.

Acte De
Naissance
De
Léontine Genevieve
Bouvier.

Pan mil huit cent cinquante un, le six
Septembre, nous soussignés, par devant nous
Joseph Deligieux, Maire et officier public de la Ville civil de la
Commune de Cailbaron, en Comparance de Monsieur Louis
Auguste Desvior, âgé de vingt cinq ans en venant, Bourgeois,
demeurant à Cailbaron, lequel nous a déclaré qu'il tient,
à cinq heures du matin, il lui en est né en son domicile
une enfante de sexe féminin qu'il nous présente,
et à laquelle il a déclaré vouloir donner des prénoms
de Léontine Genevieve; laquelle enfante il a eu de
son légitime mariage avec Marie Genevieve Lucine
Wolland, âgée de vingt trois ans; lesdites Déclarations
et présentations faites en présence des sieurs Jean Louis
Gastien, âgé de trente quatre ans, Charron, et
Jean Baptiste Declère, âgé de cinquante quatre ans,
Citoyens, tous deux témoins majeurs demeurant à
Cailbaron, et proches voisins. Lesdites Déclarations et pré-
sentations tenues ainsi avec nous le présent acte de
Naissance; à la lecture duquel ledit sieur Déclarant,
qui nous a aussi déclaré ne savoir écrire ni signer,
de ce requis en interpellé suivant la loi, de tout après
lecture faite.

Gastien, Declère

Desvior

N^o. 17.

Acte De
Décès
De
Mathilde Angélique
Lefebvre.

Pan mil huit cent cinquante un, le
neuf Septembre, sept heures du soir, par devant nous
Joseph Deligieux, Maire et officier public de la Ville
civil de la Commune de Cailbaron, en Comparance
Clement Edouard Antoine Chibroull, âgé de soixante
deux ans Domicilié, et Victor Edouard Vidal, âgé
de quarant et sept ans, Marchand de Coilles, tous
deux témoins majeurs demeurant à Meaux; de
premier grand père maternel, et de second oncle maternel
de la défunte et après nommée; lesquels nous



N^o. 18.

Acte De
Mariage
De
Jean Baptiste
Narin,
et
Elise Honorine
Devotine.

8
ous déclaré que Mathilde Angélique Lefebvre,
âgée de quinze jours, sans Profession, née à Meaux,
en son lieu de Cailbaron chez le sieur Louis Honoré Joy, âgé
de vingt deux ans, Meaux, fille de Joseph Lefebvre, âgé
de quarant et un ans, Marchand Epicier, et de Blouise
Alphonsine Chibroull, âgée de vingt huit ans,
demeurant ensemble au lieu de Meaux, place du marché
N^o soixante un; son Domicile au lieu de Cailbaron,
au domicile de sieur Louis Honoré Joy, est devenu nommé;
aujourd'hui à neuf heures du matin; et après nous être
assemblés en Dées nous avons dressé le présent
acte, que les Déclarants ainsi que le père de
la défunte ont signé avec nous après
qu'il a été fait.

J. Desvior, Chibroull, Lefebvre, Joy, Vidal, Vidal

Pan mil huit cent cinquante un, le sept
Nuit d'Octobre, à onze heures du matin; par devant nous
Joseph Deligieux, Maire et de la Commune de Cailbaron, officier
public de la Ville civil, en Comparance publiquement dans la
Mairie Commune, Jean Baptiste Narin, âgé de vingt
trois ans en venant, Meaux, qui a Cailbaron, demeurant
à Paris chez le sieur de la ville de vingt six; fils
mineur de Jean Baptiste Narin Meaux, âgé de
quarant et deux ans, Maître Meaux demeurant à Cailbaron,
et de Delphine Villeneuve Meaux, Domiciliée au lieu de
Cailbaron, le vingt cinq Décembre, mil huit cent trente
trois; de tout constaté ainsi qu'il résulte de son acte
de Naissance en l'acte de Dées de son père qu'il nous
a produits, qu'il a paraphé avec nous; et qui restera
inséré au présent acte de Mariage; ledit sieur
Jean Baptiste Narin Meaux, consentant au mariage
ainsi qu'il résulte d'un acte passé en breux devant

Maitre Courtier Notaire à Neauve, presida de lui-même
le deux Mars mil huit cent cinquante un, devant enregistré en
lequel lequel son premier acte de mariage, en présence des
Monsieur Alois Honoré Bisotini âgé de vingt deux ans
en trois mois, Contineur vice à Montigny, Canton de Dammariville
deux et même, ainsi que cela résulte de l'acte de mariage
qu'elle nous a présenté, qu'elle a passé avec nous, en qui
restera unis au premier acte de mariage; demeurant à
Villbardou, avec ses sœurs et mère; Félix Suzanne de Néve
Fille Bisotini, âgé de cinquante ans, veuve, en de
Jean Baptiste Duran, âgé de cinquante deux ans,
demeurant ensemble avec Villbardou, lesquels ont présents
en personne, nous qui déclarai consentir au mariage,
de suite par. lesquels nous ont requis de procéder à la
Célébration du mariage projeté entre eux, en vertu de
publications qui ont été faites devant la municipalité par le
notaire présent, savoir, la première le dimanche deux quatre
trois derniers, et le second le dimanche trois en du
même mois, à l'heure de midi; et encore en la Mairie de
Neuville Arrouaisienne de Paris, même, savoir: la
première le trois en du même mois, et la seconde le deux
septembre, ainsi devant, à l'heure de midi, devant lequel son
Civilité par un certain M. de Neuve, par M. de Neuve
du Neuve Arrouaisienne de Paris, en date du deux
septembre mil huit cent cinquante un, devant enregistré;
lequel sera aussi unis au premier acte. Aucune
opposition au mariage ne nous ayant été signifiée, parant
Ordonnance de justice, après avoir donné lecture de toutes
les pièces mentionnées ci dessus, et du Chapitre de
l'acte au mariage, avons demandé au futur époux, et à
la future épouse s'ils n'ont rien de particulier à dire sur
leurs noms; chacun d'eux ayant répondu séparément et
individuellement, après avoir déclaré au juge de loi que
Jean Baptiste Duran, et Alois Honoré Bisotini
sont unis au mariage. D'après la loi de six juillet
mil huit cent cinquante, Nous avons instruit les deux
futurs époux, ainsi que les personnes présentes au mariage
au premier mariage à nous déclaré s'il avait été fait



N^o 19.
Acte de
Naissance
de
Siméon Maria
Permillé.

9
entre eux, un Contrat de mariage; lequel nous ont
tous attelé, qu'il n'y en avait pas été fait. De suite
avons dressé acte sur le Champ, en présence des Sieurs
Maire Jean Marie Noire, âgé de quarante quatre ans,
Déclaré sur le Canal de la Seine; demeurant à Villenoy;
Canton de Arrouaisienne de Neauve, oucle en patron, en
de Léprieux; de François Alexandre Paudescol, âgé de
trente un ans en deux, Quittant, demeurant à Villbardou,
oucle de côté maternel de Léprieux; de Vincent Honoré Rivin,
âgé de trente trois ans, sous Directeur de l'épave de la paroisse;
demeurant à Paris, avec sa femme Jeanne Marie Noire, âgé de
trente de Léprieux; de Jean Baptiste Declère âgé de
cinquante quatre ans, Bénédictin demeurant à Villbardou,
oucle de côté paternel de Léprieux; et tous quatre témoins
sujets, qui ont signé avec nous, ainsi que les époux, et
le Maire de Léprieux, après lecture faite, de la note de l'épave
à l'égard de Léprieux, ainsi que les époux, de ce requis en instruit
d'après de loi.

E. B. Bisotini
J. F. Desotins

M. B. Noire

Permillé

Maire

F. A. Paudescol

Acte de
Naissance
de
Siméon Maria
Permillé.
Le deux Mars mil huit cent cinquante un, Le deux
Octobre, neuf heures du matin, par devant nous, François
Delapierre, Maire et officier public de la commune de
Commune de Villbardou; est comparu Le sieur Auguste
Ferdinand Permillé âgé de vingt deux ans sur ses mères,
Garcos Ballester, demeurant à Villbardou; lequel nous
a déclaré qu'il a quatre heures de son âge, et qu'il est né
en son domicile sur l'Empire de la commune de Villbardou, qu'il
nous présente, et à laquelle il a déclaré vouloir donner

Les présents de Aimée, Maria; laquelle enfant il a
eu de son légitime mariage, avec Victoire Eugénie Bressier,
âge de vingt deux ans; desdites présentat, en déclaration faite
en présence des sieurs Jean Pierre Vermelle, âgé de quarante
deux ans, Bachelier, sieur de Déclarant, en Auguste Bédou
Garninuy, âgé de vingt trois ans, Bourlier, beau frère dudit
Déclarant, tous deux témoins majeurs demeurant à Grilbardou,
et en leursdits témoins signés avec nous le présent acte de
Naisance, à l'exception du sire de l'enfant déclarant qui
nous a aussi déclaré sur divers autres signés, de ce tenu
en insupplément d'usage de loi, de tout après lecture faite.

Auguste Bédou Garninuy
Jean de l'Enfant Vermelle

N^o 20.

Acte de
Décès
de
Marie Philippine
Vollter
veuve
Gouffé.

Pan nul trois cent cinquante un, Le vingt six
Novembre oue heures du Matin; par devant nous
Adolphe Deliquines, Maire et officier public de l'Etat
civil de la Commune de Grilbardou; sous Comparses des
sieurs Pierre Jules Signin, âgé de quarante trois ans,
Boulangers, et Jean Marie Philophile Larson, âgé
de quarante un ans, Marchands de vin en gros, tous deux
témoins majeurs demeurant à Grilbardou, et premier
quatre, et le second proche voisin de la défunte et
après nommé; lesquels nous ont déclaré que la
démise Marie Philippine Vollter, âgé de
quatre vingt ans, veuve, née à Villavaud, veuve
en mariage, demeurant à Grilbardou, fille des
departs Philippe Vollter, et de Marie Nicolle
Roustan, et veuve de Martin Nicolas Gouffé;
est décédée entre Grilbardou en son domicile bien; et nous
du matin, et après nous être assuré du décès, nous avons dressé
le présent acte, que les déclarants ont signés avec nous après
lecture faite.

Signin Larson
de l'Enfant

N^o 21.

Acte de
Naisance
de
Emile
Biarne.

Pan nul trois cent cinquante un, Le
huit Décembre, deux heures du Matin; par devant
nous Adolphe Deliquines, Maire et officier public
de l'Etat civil, et la Commune de Grilbardou; en
Comparses des sieurs Auguste Bédou Bissier, âgé de
vingt cinq ans, Marchands demeurant à Grilbardou,
lequel nous a présenté un enfant du sexe déclaré
qui bien à midi; il lui en est en son domicile, un
enfant du sexe et masculin, qu'il nous
présente en sujet il a déclaré vouloir donner des
surnoms de l'enfant; lequel enfant il a eu de
son légitime mariage avec Victoire Desrie
de Arabe, âgé de vingt trois ans; desdites
présentat et présentat faite en présence des
sieurs Pierre Adolphe Biarne, âgé de quarant
trois ans, Marchands sires de Déclarant, et
sieur Léonard Théodore Larson, âgé de vingt cinq
ans, Marchands beau frère dudit Déclarant, tous
deux témoins majeurs demeurant à Grilbardou,
et en leursdits sires et témoins signés avec nous le
présent acte de Naisance, et après qu'il leur en a été
donné lecture. Approuvé long mots et long lettres signés nules.

à 7 Biarne

P. J. Biarne. C. L. Parain

de l'Enfant

N^o 22.

Acte de
Décès
de
Etienne Filice
Boulingre.

Pan nul trois cent cinquante un, Le dix
huit Décembre, deux heures du Matin; par devant
nous Adolphe Deliquines, Maire et officier public de
l'Etat civil de la Commune de Grilbardou; sous
Comparses des sieurs Adolphe Prosper Bourcin,
âgé de quarante quatre ans et demi, Culteur habitant,
et sieur Raphaël Davidin, âgé de trente cinq ans,
Marchands Douctes, tous deux témoins majeurs demeurant
à Grilbardou, et proches voisins du défunt et après

nommé; lesquels nous ont déclaré que de somme
Etienne Filice Pouligny, âgé de soixante quinze
ans en venant, Propriétaire demeurant à Villardou, fils
des Défunts Nicolas Pouligny, et de Marie Jeanne
Bijon, et épouse de Florance Genevieve Demareq,
âgé de soixante neuf ans, sa veuve, qui lui venant
en décès au dit Villardou, en son domicile, hier, à
cinq heures du Matin; et après nous être informés de décès,
nous avons dressé le présent acte, que les déclarants ont
signé avec nous, après lecture faite.

Apparues

J. P. Doudy

S. D. D. D. D.

N^o 23.

Acte de
Décès
de
Etienne Jacques
Vigier

Pan uil huit cent cinquante-un; Le vingt-sept
Décembre, huit heures du Matin; par devant Nous
Adolphe Deliquien, Maire des affaires civiles de l'état
civil de la Commune de Villardou et Vous Comparus Les
Sieurs Etienne Union Vigier, âgé de quarante quatre
ans, Conseiller, et Louis Etienne Maillard, âgé de quarante
cinq ans, Prêtre, tous deux témoins assermentés demeurant
à Villardou le premier fils, et le second venant du
Défunt ci après nommé; lesquels nous ont déclaré que
de somme Etienne Jacques Vigier, âgé de soixante
quinze ans en venant, Conseiller, ne demeurant à
Villardou, fils des Défunts Etienne Vigier, et
de Marie Denise Rigault, et épouse de Léonore
Mariane Demareq, âgé de soixante deux ans
sa veuve, qui lui venant, avec lequel elle demeurait, est décédé
au dit Villardou, en son domicile, hier à cinq heures
du Matin; et après nous être informés de décès nous avons
dressé le présent acte que les déclarants ont signé
avec nous, après lecture faite.

Apparues

S. E. Maillard

S. D. D. D. D.

18
Clos et arrêté Le Présent
Registre, par Nous Maire de
la Commune de Villardou, soussigné,
Ce jour huit cent cinquante-un.
S. D. D. D. D.

Cable Alphabétique des Actes Contenus au Présent Registre.

Naissances.

N ^o de l'Acte	N ^o de l'Enfant	Noms et Prénoms	Date des Actes
1	21	Biarne Emile	8 Décembre
2	16	Bouvier Léontine Geneviève	6 Septembre
3	4	Charles Hippolyte Julien	6 Mars
4	1	Foy Honoré Stéphane	5 Janvier
5	13	Thourent Julie Augustine	16 Août
6	8	Parain Edmond André	14 Juin
7	5	Soyer Louise Augustine	2 Avril
8	11	Chapuisier Clémence Marie Augustine	22 Juillet
9	19	Vermeille Aimée Maria	10 Octobre

Mariages.

1	18	Marin Jean Baptiste, et Dévotionne Clotilde Honorine	7 Octobre
2	7	Playette Alexandre Dominique Debeauquis Pauline Honorine	10 Juin

Décès.

N ^o de l'Acte	N ^o de l'Enfant	Noms et Prénoms	Date des Actes
1	22	Boulingre Etienne Félix	18 X ^{bre}
2	15	Cloux Paul Emmanuel	28 Mars
3	12	Chapellet Jean Clement	14 Août
4	17	Lejeune Mathilde Angélique	9 Septembre
5	3	Marotte Marie Anne	26 février
6	2	Maurice Jean Pierre	1 ^{er} février
7	10	Dalton Catherine Augustine	21 juillet
8	6	Pléque Etienne Antoine Florent	6 Juin
9	23	Véquin Etienne Jacques	27 Décembre
10	14	Serand Marie Geneviève	21 Août
11	20	Sollier Marie Philippine	26 Novembre
12	9	Soyer Louise Augustine	3 juillet

Récapitulation.

Naissances	9
Mariages	2
Décès	12
<u>Total</u>	<u>23 actes</u>